



RDF -- Qui fait Quoi

Par JANO

Bonjour,

Dans le cadre d'un dégât des eaux (infiltrations dans un appartement), nous assistons à un petit renvoi de "balle" entre assureurs

Contexte :

Dégâts des eaux dans une pièce (auréoles) au plafond d'une chambre .

Nous pensons que les causes viennent de l'appartement situé au dessus , mais il faut le "prouver" et donc faire une RDF

Les déclarations des dégâts ont été faites auprès des assureurs respectifs, mais chacun (assureur) se rejetant la balle sur qui prends à sa charge la RDF.

Sur quel texte , puis-je m'appuyer pour faire bouger les lignes .

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Selon la convention IRSI, c'est l'assureur principal (= de celui qui subit la fuite) qui doit diligenter la RDF et piloter la gestion du sinistre.

Par JANO

Bonjour,

Merci de cette précision.

Bonne Journée